

PROCÈS-VERBAL BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Mardi 15 novembre 2022 à 14h30, à l'Astragale

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Patricia BEAURENAUD - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Daniel DURAND -

Présents: Jean-François GONDELLIER - Christian PERDU - Philippe PRUDHON - Alain RICHARD

- Daniel ROLET - Michel SORNAY - Françoise VALLET - Haithem ZAIED

Assistent à la séance : Sébastien IMBERT – Nicolas MUNNIER - Vincent SZMATULA

Excusés: Christophe CAILLIET - Jacques QUANTIN

1 – MISE EN PLACE DE PROCÉDURES DE FONCTIONNEMENT

La procédure *ASTR. 01* relative à l'Organisation et Gestion financière des repas à l'ASTRAGALE est présentée et validée. Cette dernière sera communiquée largement en interne au niveau de la Ligue. Par ailleurs, le Bureau acte le recensement de procédures de fonctionnement dans un outil informatique partagé entre la Ligue et les Districts. Jean-Marie COPPI et Vincent SZMATULA prendront en charge ce dossier au niveau de la Ligue.

2 – RETOUR SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA LIGUE ET DES DISTRICTS

Un retour est effectué sur la dernière Assemblée Générale de la Ligue ainsi que sur celles des Districts pour ceux qui l'ont tenu récemment.

3 – ARBITRAGE

3.1 - LICENCES - CACHETS ARBITRES DE CLUB

Une procédure sera rédigée et communiquée concernant ce sujet. Le dossier est confié à l'ETRA. Au besoin, la Ligue de NORMANDIE sera consultée. Il est par ailleurs rappelé que toutes correspondances par mail ou courrier à l'attention des Directeurs et/ou Secrétariats de District doivent également être effectuées avec copie aux Présidents de District.

3.2 - STATUT DE L'ARBITRAGE

Jean-François GONDELLIER indique que réunion du Groupe de Travail (Jean-François GONDELLIER, Jean-Marie COPPI, Michel SORNAY, les Présidents des Commissions du Statut de l'Arbitrage (Ligue & Districts), André VILLEMIN, Claude RAVIER, Laurent BOLLET, Nicolas MUNNIER et Lucas MICHOT) sera convoqué le vendredi 2 décembre à 16h00.

3.3 - COUVERTURE DES MATCHS EN R3

Le sujet de la couverture des matches en R3 est à nouveau abordé attendu les difficultés de désignations. Le Bureau confirme la décision du Bureau du 23 août 2022 et acte :

- Le principe de désignation de 3 arbitres officiels en R3.
- Les Présidents de District s'engagent à faire leur possible pour désigner des arbitres assistants sur les compétitions de R3.
- Lorsque ce n'est pas possible, essayer de désigner à minima un arbitre assistant par match (l'équipe recevante ayant plus de facilités que l'équipe visiteuse à désigner un dirigeant assistant).
- Désigner 3 arbitres lorsque a lieu une observation ou un examen.

En complément, il est proposé de désigner

- Des stagiaires BMF sur certains matches lorsqu'il y a des difficultés de désignation.

4 – RÉORGANISATION DE L'ETR

Des simulations financières seront réalisées afin d'arrêter une décision prochainement. Les éléments seront transmis aux membres du Bureau et une réunion sera programmée en visioconférence afin de prendre une décision finale.

Le Bureau rappelle sa volonté de mise en place d'un poste de CTD PPF au niveau du District de la CÔTE d'OR.

Christian PERDU regrette qu'aucune réflexion RH ne soit mise en place avec des possibilités d'évolution concernant le personnel actuel de l'ETR.

5 - PROTOCOLE DE REMISES DES LABELS

Le protocole de remise des Labels est confirmé à l'unanimité par les membres du Bureau (Annexe 1).

6 – DÉPLOIEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES : ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL DES DISTRICTS

Le Bureau prend connaissance du courrier de la LFA daté du 3 novembre dernier. Par ailleurs, il est rappelé le listing des référents territoriaux :

Foot en marchant : Maryline GRANDVOINNET

■ Fit foot : Pierre-Etienne DEMILLIER

Golf foot: Albert GIBOULETFutnet: Jimmy DEGHAL

Foot5 : Michelle GUERRA BORGES

E-foot : Nicolas VUILLEMIN

Beach-soccer : Nicolas VUILLEMIN

7 - LANCEMENT DU DISPOSITIF « TOUTES FOOT »

Patricia BEAURENAUD indique que la Ligue s'est engagée dans 2 projets au niveau de ce dispositif mettant en place des actions favorisant l'intégration des jeunes filles et des femmes dans leur projet, avec un enjeu de mixité dans l'encadrement et dans l'animation du club et des instances.

La Ligue communiquera sur ce dispositif à travers ses différents supports.

8 – TÉLÉTHON

Patricia BEAURENAUD présente le dispositif mis en place :

La Commission Régionale des Actions Citoyennes et Sociales se mobilise à nouveau cette saison et renouvelle son action « 1 but = 2 € » en faveur du TÉLÉTHON FOOT pour cette saison.

Cette opération se déroulera le week-end des 3 et 4 décembre 2022 sur l'ensemble des matches régionaux (Seniors Masculins et Féminins, Jeunes et Futsal).

La somme ainsi récoltée sera versée à l'AFM lors d'une remise officielle.

9 – PPF SCHÉMA RÉGIONAUX - PRÉSENTATION

La Direction Technique Nationale a convié les Présidents de Ligue et de District ainsi que les Directeurs Techniques Territoriaux et les Conseillers Techniques Régionaux PPF à une visioconférence durant laquelle sera présentée la nouvelle articulation du Projet de Performance Fédéral en lien avec les Schémas Régionaux.

Cinq créneaux sont prévus dans le cadre de cette présentation :

- Lundi 14/11 : Visioconférence DTN Ligues/Districts (10h30-11h30)
- Mercredi 16/11 : Visioconférence DTN Ligues/Districts (10h30-11h30)
- Vendredi 18/11 : Visioconférence DTN Ligues/Districts (10h30-11h30)
- Lundi 21/11 : Visioconférence DTN Ligues/Districts (9h30-10h30)
- Mardi 22/11 : Visioconférence DTN Ligues/Districts (10h30-11h30)

10 – FOOTBALL ANIMATION ET LOISIRS – DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DE L'OUTIL INFORMATIQUE

Depuis plus d'une saison, près de 25 districts utilisent l'outil permettant aux instances de gérer de manière informatique les offres de pratique pour le Foot Animation et pour le Football Loisir.

Cet outil permet en effet de piloter l'organisation de plateaux et challenges et permettra prochainement d'organiser des critériums. Compte tenu des retours positifs des entités qui utilisent l'outil, la Fédération souhaite poursuivre le déploiement de l'outil auprès de 25 nouveaux Districts.

Cette nouvelle étape de déploiement demanderait que chacune des entités volontaires puissent travailler à l'identification d'une équipe projet ou d'une commission dédiée qui, en lien avec les Conseillers Techniques concernés par ces thématiques, pourraient piloter l'utilisation de l'outil informatique.

La Fédération souhaitant que l'action soit coordonnée au niveau régional, il est demandé aux Districts désireux de se lancer à bien vouloir se manifester auprès de la Ligue afin que celle-ci puisse nous faire parvenir, avant le mercredi 14 décembre 2022, la liste des territoires volontaires.

Les Districts du JURA, de la NIÈVRE, de la SAÔNE-et-LOIRE et de l'YONNE se portent candidats.

11- RÉUNION JURIDIQUE LIGUE / DISTRICTS

La réunion du samedi 19 novembre prochain est reportée au samedi 14 janvier prochain en matinée.

12- QUESTIONS DIVERSES

12.1 - INFORMATIQUE / FIREWALL

Daniel ROLET fait part de ses difficultés au niveau du District concernant ce dossier informatique (dossier suivi par Etienne CORDIER).

12.2 - ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - RESTRICTION D'ACCÈS AUX GYMNASES

Michel SORNAY fait part de certaines réactions de collectivités qui, pour raisons économies d'énergie, refusent l'accès aux gymnases dans le cadre de la pratique du futsal.

12.3 - ORANGE E-FOOT-CUP

Alain RICHARD dresse un état des lieux des inscriptions.

Le Président, Le Secrétaire Général,

Daniel FONTENIAUD Jean-Marie COPPI